

Plus-value vente résidence secondaire - achat murs et droit usage

Par MOPE, le 05/04/2016 à 13:05

Bonjour, Thème : plus-value résidence secondaire/achat murs et droit usage-habitation.

en octobre 1994, j'ai acheté un bien pour un montant de 300000 FF (résidence secondaire) et mes parents, le droit d'usage et d'habitation de ce même bien pour 150000 FF.

Un de mes parents est décédé. Je souhaiterais maintenant mettre en vente ce bien avec l'accord du parent survivant (87 ans).

Comment calculer la plus-value, en sachant que j'ai par ailleurs une résidence principale et que le fruit de la vente ne servira pas à un nouvel investissement immobilier ? Sur quelle base portera le calcul, 300000 FF ou 300000 + 150000 FF.

Ai-je intérêt à vendre ce bien, avant le décès du parent survivant ? Ou dois je attendre, 30 ans ?

Merci infiniment pour votre réponse.